

LA VIE MUNICIPALE

Résumé des décisions du Conseil Municipal en 2020

LE SECTEUR SCOLAIRE

- Participation aux transports scolaires 2019-2020 pour les collèges : Le conseil municipal décide de participer, comme les années précédentes, à hauteur de 50 % du coût du transport scolaire restant à la charge des parents pour les enfants fréquentant les collèges public et privé ainsi que l'ULIS de Moutiers-les-Mauxfaits (sur présentation de justificatifs et d'un RIB).
- Participation aux frais de fonctionnement de l'école du Dauphin Bleu pour l'année scolaire 2019-2020 : 31 380,20 € pour 26 élèves.
- Complément concernant le ramassage scolaire pour l'année 2019-2020 : 48,40 €
- Participation aux frais de recrutement d'une intervenante AESH pour l'année scolaire 2020/2021 pour la somme de 414,75 € afin d'assurer l'accompagnement particulier d'un enfant de la commune sur le temps du midi.

LE PERSONNEL COMMUNAL

- Madame Claudine ROMBAULD remplace Madame TRIFFAULT à compter du 16 juin 2020 au poste d'Agent Technique.
- Adhésion à la démarche de consultation en vue de la souscription au contrat d'assurances des risques statutaires
- Adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vendée.
- Modification des conditions de versement du RIFSEEP : maintien du régime indemnitaire en cas de maladie, maternité, accident du travail

LES SYNDICATS

- Maintenance de l'éclairage public par le SyDEV : la participation 2020 de la commune s'élève à 1 869 €.
- Désignation du syndicat E-Collectivités comme délégué à la protection des données (RGPD).
- Participation au Syndicat Intercommunal de l'Enfance Jeunesse (SIDEJ) au titre de l'année 2020 pour un montant de 18 122,80 €.
- Effacement des réseaux concernant une portion de la rue du calvaire dans le cadre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) 2. Le montant prévisionnel est de 55 000 €. La participation du SyDEV est de 70 % des travaux ; ces derniers devraient intervenir début 2022.

LES TRAVAUX

- Remplacement du portail du local communal rue du rêve d'or : la proposition retenue est celle de la Société AGRIFLEX pour un montant HT de 2 820,23 €.
- Évolution de la téléphonie de la mairie et du café communal avec mise en place de deux lignes téléphoniques IP et de deux accès internet pour un montant d'investissement de 290 € et un forfait d'installation et de mise en service de 474 €.

LES CONVENTIONS

- Convention de transfert dans le domaine communal des travaux d'aménagement (voiries - espaces verts - réseaux) pour le lotissement « clos des Alouettes » 3 et 4 : à l'issue de l'achèvement complet de ces derniers par le lotisseur.
- Convention avec la Communauté de Communes concernant la gestion et la coordination techniques des activités culturelles liées au « réseau bibliothèques ».
- Convention de mise à disposition d'un local communal rue du rêve d'or à Vendée Grand Littoral pour le stockage du matériel nautique de la base de loisirs de St Benoist sur Mer moyennant une indemnité annuelle de 1 200 €.
- Convention avec VENDEE EAU pour la mesure des poteaux incendie : 336,00 € HT pour l'année 2020 (21 hydrants répertoriés).
- Transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes Grand Littoral au 1er janvier 2021.
- Convention avec Vendée Grand Littoral pour bénéficier des prestations d'accompagnement et de suivi technique des opérations d'égavage et de débroussaillage dans la commune pour un montant annuel de 210 €.

LA NOUVELLE SALLE POLYVALENTE

- Choix des entreprises pour la réalisation du parking : la société Eiffage est retenue pour un montant de travaux de 98 000 €
- Examen de différents avenants concernant plusieurs lots du marché de travaux de la salle polyvalente. La différence entre les plus-values et les moins-values de ces avenants s'établit à - 473,14 €. HT.
- Travaux pour réseaux de communication : La société ORANGE est retenue pour un montant de 2 693,90 €.
- Choix de l'entreprise pour l'aménagement des trottoirs rue du calvaire et rue du grand buisson :
 - La société SRTP est choisie pour le côté droit de la rue du Grand Buisson pour un montant de travaux de 4 902,25 € HT.
 - La Société EIFFAGE est retenue pour la rue du Calvaire et le côté salle de la rue du Grand Buisson pour un montant de travaux de 24 970 euros.
- Souscription à l'assurance dommages pour la nouvelle salle polyvalente à compter du 6 mai 2020. Montant de 166,49 € HT pour l'année 2020 soit 253,91 € HT pour une année complète.

- Emprunt de 100 000 € sur une durée de 15 ans pour la réalisation du parking : Le conseil retient la proposition du Crédit Mutuel Océan au taux de 0,67 % pour une échéance trimestrielle de 1 753,21 €.
- Matériel incendie et plans d'intervention et d'évacuation : le conseil donne son accord pour la proposition de la société VPI pour une somme de 899,77 € HT.
- Création d'un mur anti-bruit en limite Est du terrain de la salle polyvalente : les propositions de la société EXTERIEURSTOCKI concernant la fourniture de claustra pour la somme de 5 305,03 € HT et de la société GABORIT concernant leur installation pour un montant de 3 611 € HT sont retenues.
- Acquisition de vaisselle et de petit matériel : le devis de la société RICARDEAU pour un montant de 3 583,33 € HT est retenu.
- Travaux de signalisation complémentaire rue du calvaire et rue du grand buisson suite aux travaux d'aménagement : acceptation du devis de la Société SIGNALISATION 85 pour un montant de 1 240 € HT.
- Travaux de sonorisation de la salle : deux enceintes audio installés par la société SNGE pour un montant de 440 € HT.
- Installation d'un grillage de clôture séparant la salle du terrain en friche jouxtant le parking afin d'assurer la sécurité des utilisateurs de la salle. Le devis de la société GABORIT pour un montant de 1 875 € HT est accepté.
- Passation d'un contrat de maintenance pour la climatisation de la salle polyvalente avec la société SNCV pour un montant annuel fixé pour 2021 et 2022 à 400 € HT.
- Travaux de création des espaces verts du parking : le conseil retient la proposition de la société GABORIT pour un montant HT de 6 326 €.
- Fixation des tarifs de location avec établissement d'un contrat de location informant des règles et devoirs des utilisateurs de la salle.
- Acquisition d'une auto-laveuse d'occasion via la communauté de communes pour un montant de 600 €.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

- Élection du Maire : Monsieur Marc BOUILLAUD est élu Maire de la Commune avec 11 voix
- Fixation du nombre d'adjoints : le conseil municipal crée deux postes d'adjoints et un poste de conseiller municipal délégué.
- Élection des Adjoints : Madame Ghislaine MAURIT est élue 1^{ère} adjointe avec 9 voix. Madame Virginie MONNEREAU est élue 2^{ème} adjointe avec 9 voix.
- Indemnités de fonction des élus : elles sont fixées conformément au code général des collectivités territoriales en fonction du nombre d'habitants et de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.
- Vote des différentes délégations au maire, aux adjoints, au conseiller municipal délégué — Joël RAFIN — et à la secrétaire de mairie.
- Désignation des membres des différentes commissions communales, intercommunales et externes.

DIVERS

- Location annuelle du studio meublé propriété de la commune à compter du 1er mars 2020 moyennant un loyer mensuel de 300 €.
- Subvention de 50 € attribuée à l'association des Anciens Combattants.
- Création d'une nouvelle rue dans le lotissement des alouettes 3 et 4 : rue des Aigrettes
- Indemnité de gardiennage de l'église : Madame CONGER en charge du gardiennage de l'église recevra pour 2020 une indemnité équivalente à celle de 2019 à savoir 479,86 €.
- Création d'un site internet en remplacement du blog actuel afin de respecter la nouvelle réglementation RGPD sur la protection des données pour un montant de 1 560 € HT.
- Augmentation de la capacité de stockage et de sauvegarde informatique (de 10Go à 20Go) pour un montant annuel de 200 €.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

	Finances	Bâtiments et Voirie	Fêtes et Cérémonies	Communication et Commerce	Appel d'offres et adjudication
Marc BOUILLAUD	Président	Président	Président	Président	
Jimmy BARBARIT		Membre	Membre		
Dominique BERNARD		Membre	Membre		Suppléant
Michelle DELETANG	Membre		Membre	Membre	
Kevin GENTREAU	Vice-président		Membre		
Jérôme MALADRY		Membre	Membre		Suppléant
Ghislaine MAURIT	Membre	Membre	Membre	Membre	Titulaire
Virginie MONNEREAU	Membre		Membre	Vice-président	Titulaire
Joël RAFIN	Membre	Vice-président	Membre		Titulaire
Manuel ROBLIN			Membre	Membre	Suppléant
Odile SINQUIN			Vice-président	Membre	

LES COMMISSIONS COMMUNALES EXTERNES

Correspondant défense Jimmy BARBARIT	SAPL	CLECT	SyDEV	SIVU Secteur Scolaire	SIVU Trésorerie	SIVU Piste Routière	Vendée Inclusion (AIDVY + JOB Insertion)	e. collectivités	S.I.D.E.J.
Marc BOUILLAUD	Titulaire pour les 2 assemblées	Titulaire	Titulaire		Suppléant	Titulaire		Titulaire	Titulaire
Jimmy BARBARIT									
Dominique BERNARD	Suppléant								
Michelle DELETANG									
Kevin GENTREAU		Suppléant		Suppléant	Titulaire				Titulaire
Jérôme MALADRY									
Ghislaine MAURIT		Titulaire					Titulaire		Titulaire
Virginie MONNEREAU		Suppléant		Titulaire			Suppléant		Suppléant
Joël RAFIN			Suppléant						
Manuel ROBLIN						Suppléant			
Odile SINQUIN									

COMMISSIONS INTER-COMMUNALES VENDÉE GRAND LITTORAL

	Finances	Aménagement du territoire Urbanisme Mobilité	Environnement Développement durable Déchets Assainissement	Tourisme Sport Culture Patrimoine	Économie	Solidarité
Marc BOUILLAUD	Suppléant				Titulaire	
Jimmy BARBARIT					Suppléant	
Dominique BERNARD			Titulaire			
Michelle DELETANG						Suppléant
Kevin GENTREAU	Titulaire					
Jérôme MALADRY			Suppléant			
Ghislaine MAURIT				Titulaire		
Virginie MONNEREAU				Suppléant		
Joël RAFIN		Titulaire				
Manuel ROBLIN		Suppléant				
Odile SINQUIN						Titulaire